

RAPPORT ANNUEL 2024

SIENNA ACTIONS FRANCE







SOMMAIRE

Synthèse du fonds au 28/03/2024	5
Objectifs et politique d'investissement	6
GESTION FINANCIERE.....	7
Évolution de la valeur liquidative	8
Performances du fonds	8
Analyse du risque	8
Allocation d'actifs.....	9
Répartition sectorielle hors OPC en %.....	9
Répartition géographique hors OPC en %	9
Principaux mouvements du fonds	10
Conjoncture économique	11
Le Mot du Gérant	14
Autres informations	15
Pourcentage OPC interne.....	19
Actif moyen	19
ETATS FINANCIERS.....	21



Synthèse du fonds au 28/03/2024

DATE D'AGREMENT AMF : 30/06/1989

DUREE RECOMMANDEE DE PLACEMENT :
> 5 ans

FORME JURIDIQUE : FCP/FIVG

FONDS MULTI-PARTS : NON

CLASSIFICATION : Actions françaises

Code ISIN : FR0007449988

DEVISE : Euro

COMMISSAIRE AUX COMPTES :
DELOITTE & ASSOCIES

INDICATEUR DE RISQUE (SRI) : 5

INDICE DE REFERENCE :
100% MSCI FRANCE NR EUR

CHIFFRES CLES

> **Actif net du portefeuille :** 35,97 M€

> **Valeur liquidative de la part :** 1 114,020 €
+ haut sur 12 mois : 1 114,020 €
+ bas sur 12 mois : 938,080 €

FREQUENCE DE VALORISATION : Quotidienne en cours de clôture

VALORISATEUR : CACEIS

SOCIETE DE GESTION :

SIENNA GESTION
18 rue de Courcelles
75008 Paris
www.sienna-gestion.com



Objectifs et politique d'investissement

TYPE : SIENNA ACTIONS FRANCE est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 30/06/1989

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS :

Le Fonds, de classification ' Actions Françaises ', a pour objectif de rechercher, à travers une politique active de sélection de valeurs, une performance à long terme, nette de frais, au moins égale à celle mesurée par l'indice de référence MSCI France Net Total Return EUR (dividendes nets réinvestis). La réalisation de l'objectif passe par une recherche permanente du meilleur équilibre rendement espéré par rapport au risque associé aux valeurs sélectionnées.

La gestion du Fonds n'étant pas indicielle, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est fourni qu'à titre d'indicateur de comparaison. L'exposition au risque de change ou à des marchés autres que le marché français doit rester accessoire.

Caractéristiques essentielles du Fonds : La gestion active du portefeuille est fondée sur des convictions à long terme avec un nombre de titres restreint par rapport à l'indice de marché large. Cela implique la recherche de performance en gérant le niveau de risque qui varie selon les opportunités et le degré de conviction provenant de l'analyse des titres. Dans le cadre de la gestion du Fonds, la sélection active des actions françaises offrant des perspectives de valorisation sur le long terme constitue la principale source de valeur ajoutée. La gestion est fondée sur une approche fondamentale privilégiant l'analyse ' ascendante ' des sociétés (analyse des éléments économiques et financiers de la société visant à déterminer la valeur ' intrinsèque ' à partir de l'actualisation des résultats futurs) et, dans une moindre mesure, l'analyse ' descendante ' sur les marchés et les secteurs (évaluation des secteurs en fonction de l'environnement actuel, l'évolution concurrentielle et l'attractivité des perspectives). La performance du Fonds provient majoritairement de la sélection de titres, et accessoirement de l'allocation sectorielle ainsi que la maîtrise des facteurs de risque identifiés qui permet l'adéquation des sources de risque à la valeur ajoutée réalisée. Le Fonds est exposé entre 70 % et 100 % de son actif net aux marchés actions de toutes tailles de capitalisations dont 35 % maximum de petites capitalisations. Le Fonds peut également investir dans la limite de 30 % de son actif net en obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire de tous émetteurs. Les titres de créance et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficient d'une notation de crédit ' Investment grade ' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par les agences de notation de crédit. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré est comprise entre 0 et 2. Par ailleurs, le Fonds se réserve la possibilité de détenir jusqu'à 10 % de son actif net des parts ou actions d'OPC actions et/ou monétaires dont des OPC indiciels (' trackers '). Le gérant peut utiliser des instruments dérivés afin de couvrir et/ou d'exposer le Fonds au risque actions. Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du Fonds, sans rechercher de surexposition.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du Fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

GESTION FINANCIERE

Évolution de la valeur liquidative

Evolution de la VL (Base 100)



Performances du fonds

PERFORMANCES CUMULEES (en %)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
SIENNA ACTIONS FRANCE	11,36	33,36	49,57	88,15
Indice de référence	12,82	37,33	61,13	121,13

PERFORMANCES ANNUALISEES (en %)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
SIENNA ACTIONS FRANCE	11,36	10,07	8,39	6,52
Indice de référence	12,82	11,15	10,01	8,26

PERFORMANCES ANNUELLES (en %)

	2023	2022	2021	2020	2019
SIENNA ACTIONS FRANCE	16,86	-7,98	26,65	-8,07	24,59
Indice de référence	17,22	-8,24	28,35	-5,07	28,02

Depuis le 01/01/2014, l'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis.

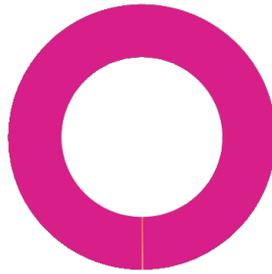
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Analyse du risque

RATIO DE RISQUE

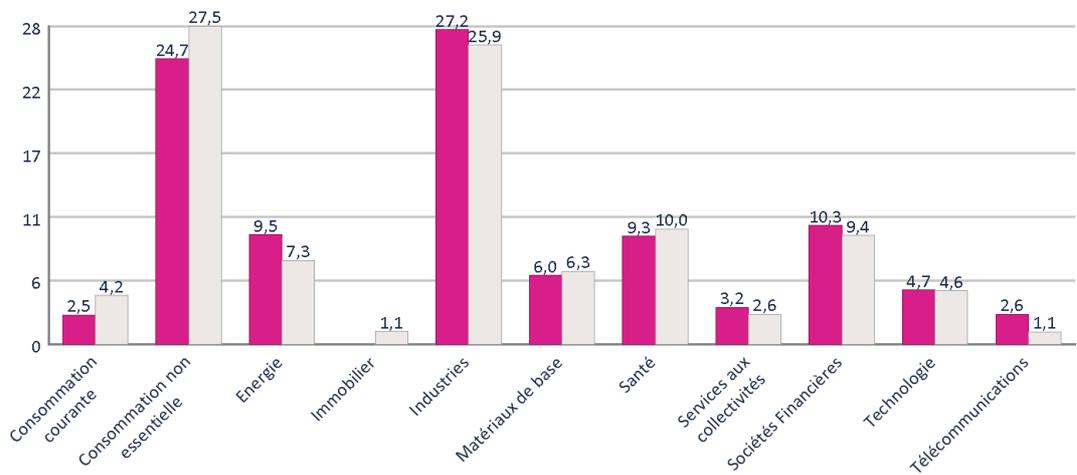
	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	11,70	16,21	19,92
Indice de référence (en %)	11,97	16,89	20,34
Tracking error (en %)	1,88	1,81	1,98
Ratio de Sharpe	0,67	0,54	0,39
Ratio d'information	-0,79	-0,60	-0,82

Allocation d'actifs

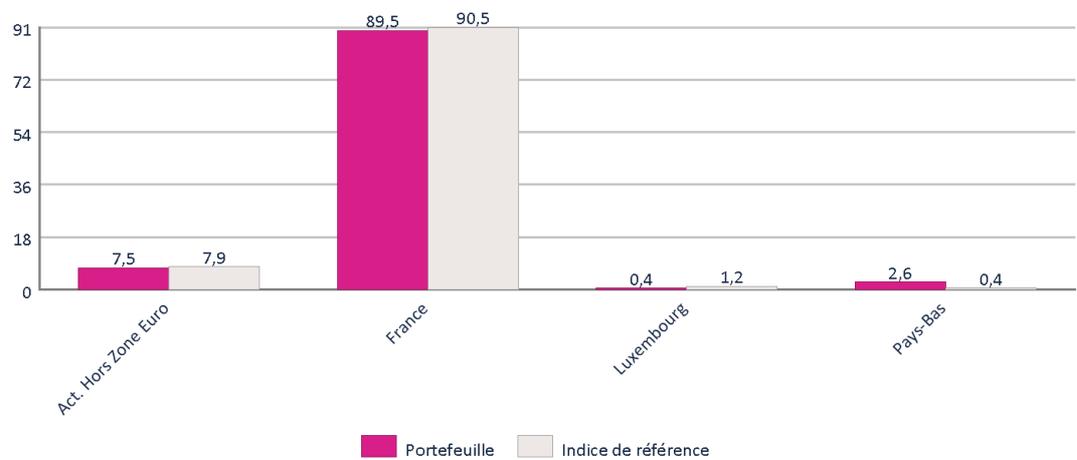


■ Actions 99.9%
■ Monétaire & Liquidités 0.1%

Répartition sectorielle hors OPC en %



Répartition géographique hors OPC en %



■ Portefeuille ■ Indice de référence

Principaux mouvements du fonds

Achats				Ventes			
SIENNA MONETAIRE ISR R-C	FR0007081278	OPCVM	1 694 976	SIENNA MONETAIRE ISR R-C	FR0007081278	OPCVM	1 716 558
LYXOR ETF CAC 40-D	FR0007052782	OPCVM	937 815	LYXOR ETF CAC 40-D	FR0007052782	OPCVM	938 452
TOTALENERGIES SE PARIS	FR0000120271	Action	906 360	TOTALENERGIES SE PARIS	FR0000120271	Action	533 584
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	FR0000121014	Action	736 016	SCHNEIDER ELECT SE	FR0000121972	Action	449 240
BNP PARIBAS	FR0000131104	Action	549 241	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	FR0000121014	Action	447 394
AIRBUS SE	NL0000235190	Action	539 623	SAFRAN SA	FR0000073272	Action	380 723
ENGIE	FR0010208488	Action	397 348	BOLLORE SE	FR0000039299	Action	313 320
MONCLER SPA	IT0004965148	Action	367 272	MONCLER SPA	IT0004965148	Action	283 228
SOCIETE GENERALE	FR0000130809	Action	330 419	MICHELIN (CGDE)	FR001400AJ45	Action	232 169
IMERYS SA	FR0000120859	Action	289 719	PERNOD RICARD	FR0000120693	Action	227 128



Conjoncture économique

Le grand écart. Rarement la divergence entre marché obligataire et marché d'actions a été aussi marquée que ces dernières semaines. Du côté des indices actions, la dynamique positive des derniers mois de 2023 s'est poursuivie au premier trimestre 2024 (Stoxx Europe 600 : +6,5%, S&P 500 : +9,9%, Topix : +15%), ignorant ainsi la forte progression des taux souverains (américains en particulier) dans le sillage du recalage des attentes des investisseurs quant au timing et l'ampleur des baisses de taux directeurs. Par ailleurs, le trimestre a également été marqué par l'intensification du risque géopolitique, lequel s'est répercuté sur le Dollar, sur l'or ainsi que sur le Brent.

Alors qu'en début d'année l'optimisme quant à des baisses de taux directeurs massives était à son paroxysme, les statistiques d'inflation **américaine** moins bien orientées en janvier et février ont douché ces espoirs et conduit les investisseurs à ajuster leurs attentes de manière significative. Les marchés financiers tablent ainsi désormais sur 3 baisses seulement en 2024 et ont décalé le timing de la première décision au mois de juin, ce qui a entraîné une remontée sensible des taux souverains américains (10 ans : +48 Pb à 4,36%) et en particulier de la composante réelle (taux réel à 10 ans à 2,0%). Si cette dynamique sur les taux aurait dû peser sur les valorisations et pénaliser les marchés d'actions américains, il n'en fût rien et ces derniers poursuivent leur impressionnante dynamique haussière. D'une part, ceci s'explique par la conviction au sein des investisseurs que ce mouvement sur les taux n'est que temporaire et qu'il devrait s'inverser lorsque l'inflation aura envoyé des signaux plus rassurants, ce que l'indicateur PCE de mars a d'ailleurs confirmé. D'autre part, les indices actions américains auront été largement entraînés à la hausse par la poursuite de la vague d'optimisme liée à l'Intelligence Artificielle alors que les mastodontes du secteur de la technologie auront continué d'impressionner par leurs résultats et leurs performances boursières. A cela s'ajoute une saison de résultats de très bonne facture pour les entreprises du S&P 500, durant laquelle près de 80% des entreprises auront surpassé les attentes du consensus.

Les **places européennes** n'ont pas pu bénéficier de cette vague IA ou d'une telle dynamique de résultats, bien que ceux-ci aient été relativement bien orientés (avec près de 50% des entreprises de l'indice surpassant les prévisions du consensus), mais les secteurs cycliques auront globalement porté le Stoxx 600 à un nouveau point haut historique. Les investisseurs sont en effet de plus en plus convaincus que le point bas de croissance a été dépassé en Europe et que l'activité économique devrait désormais rebondir progressivement ces prochains mois. Les derniers indices PMI vont d'ailleurs dans ce sens, à l'image du composite qui revient en territoire d'expansion au-dessus de 50. Des signaux rassurants pour la BCE, laquelle se félicite également de la rechute rapide de l'inflation, ce qui la conforte dans l'idée d'entamer bientôt son assouplissement monétaire, très probablement en juin malgré des prises de parole de certains membres *dovish* évoquant une décision dès la réunion d'avril.

En **Chine**, les signaux sont enfin un peu plus favorables concernant la dynamique économique. Février aura ainsi été le premier mois durant lequel l'inflation est revenue en territoire positif et mis fin à une période critique de six mois de déflation, tandis que les indices PMI chinois publiés le 31/03 auront une fois n'est pas coutume dépassé les attentes, notamment dans le secteur manufacturier qui renoue avec la croissance (50,8, contre 49,9 attendu). Si ces statistiques encourageantes, couplées à la volonté plus explicite des autorités de soutenir leur croissance, ont permis d'enrayer la spirale baissière des indices chinois, ces derniers restent néanmoins parmi les moins performants depuis le début de l'année (Hang Seng : -1,9%).

Au **Japon**, malgré le changement de paradigme que constitue la sortie de l'ère des taux directeurs négatifs, le Yen poursuit sa dépréciation tendancielle et perd 6,8% face au dollar, s'échangeant à 1 USD = 151,3 JPY. Ceci s'explique par l'absence de communication claire de la Banque du Japon quant à la poursuite de son resserrement monétaire ces prochains mois alors que les négociations salariales au sein des grandes entreprises ont pourtant débouché sur des hausses significatives (supérieures à +5%), ce qui laisse espérer que la boucle vertueuse inflation-salaires pourra se poursuivre. En attendant les prochaines hausses de taux directeurs de la BoJ, la chute du Yen continue de profiter aux indices japonais (Topix : +16,1%).

Enfin, du côté des matières premières, le cours du **Brent** aura connu un rebond marqué (+16%) lui permettant de retrouver des niveaux inédits depuis octobre 2023 proche de 90 \$/b. Ce mouvement est notamment lié aux coupes de production de l'OPEC+ prolongées début mars mais surtout aux tensions géopolitiques toujours croissantes (heurts en mer Rouge, tensions entre l'Iran et Israël, frappes ukrainiennes sur les installations pétrolières russes). Ce dernier élément contribue aussi à la envolée du cours de l'**or** (+11%), qui a temporairement franchi le seuil de 2300 \$/once pour la première fois de son histoire, soutenu de manière additionnelle par les achats importants des banques centrales.



Les Marchés Actions

Aux inquiétudes de 2022 ont succédé les espoirs de 2023. Le ralentissement de l'inflation, la bonne tenue de la croissance économique, la solidité des résultats des entreprises et les espoirs de baisse des taux expliquent l'optimisme qui a soufflé cette année.

De nombreux thèmes auront animé l'année : l'intelligence artificielle générative, l'IRA aux Etats-Unis, les conflits géopolitiques ou encore celui des médicaments coupe-faim. Le plus important aura été sans conteste celui de l'inflation et de l'orientation restrictive des politiques monétaires visant à la combattre de manière efficace. A ce titre, la réunion du FOMC de décembre a été un point d'orgue. Jerome Powell a laissé entendre que la FED serait prête à ajuster les taux directeurs à la baisse avant que l'inflation n'atteigne 2% et avant que la récession ne sévisse. La BCE n'est pas allée aussi loin dans son discours mais les investisseurs anticipent désormais des baisses de taux aussi en Europe en 2024

La période a été marquée par des records historiques des marchés d'actions qui se sont enchaînés suite au changement de tonalité de la Fed début novembre qui a acté la fin du durcissement de la politique. Ces discours ont permis de valider les perspectives de baisse taux et d'envisager un scénario de boucle d'or très favorable aux actifs risqués : un atterrissage en douceur de l'économie après une série de hausse des taux monétaire d'une ampleur historique.

En effet, l'amélioration de la croissance des salaires réels, la confiance des consommateurs, la stabilisation du marché de l'emploi, le restockage malgré le niveau des taux ont permis d'écarter progressivement le risque de récession. De plus, les perspectives positives en matière de liquidités ont été un soutien pour les actifs risqués. Même les bonnes publications macroéconomiques aux Etats-Unis et la reprise des indicateurs économiques avancés en Europe, qui ont conduit les investisseurs à anticiper un nombre de baisses de taux plus limité, n'auront pas enrayé la dynamique résolument haussière des marchés. Les publications de résultats supérieurs aux attentes et la multiplication des opérations des rachats d'actions et de retour de cash aux actionnaires ont également soutenu la tendance.

La vraie déception de 2023 restera la Chine. Après une politique anti-COVID particulièrement longue et répressive, les investisseurs s'attendaient à une réouverture dynamique de l'économie. Freinée par la faiblesse de la consommation et les difficultés du secteur immobilier, il n'en a rien été.

Sur l'année 2024, le MSCI EMU Net Return affiche donc une progression de 16.7% aux termes d'un mouvement de hausse ininterrompue initié depuis le mois d'Octobre ayant porté les marchés à des nouveaux records dans un contexte de très faible volatilité mesurée par un V2X très proche de son point bas de 2017.

Enfin, en termes de style, après une année 2022 marquée par la surperformance de la value, la croissance affiche une hausse légèrement plus forte en 2023.

D'un point de vue sectorielle les valeurs technologiques (ASML, ASM International et SAP) portées par la thématique de l'intelligence artificielle toujours aussi prégnante, les financières (banques et assurances) et le secteur automobile aux performances individuelles très disparates affichent les meilleures performances. De même l'industrie, au travers de la construction et des valeurs de la défense notamment apparaissent tirer leur épingle du jeu.

A l'opposé, la santé, les utilities ou encore l'énergie présentent les moins bonnes performances. Après une période COVID riche pour ces trois segments, la normalisation des stocks pour la santé ou bien la normalisation du prix de l'électricité et du pétrole expliquent en grande partie leur sous-performance.

Au cours du premier trimestre 2024, les marchés européens ont montré des similitudes avec leurs homologues américains en termes de polarisation des performances : seule une poignée d'actions sont à l'origine de l'essentiel de la progression des indices. En effet, cette hausse a essentiellement profité aux valeurs stars de qualité très peu endettées avec la capacité de financer leur croissance par leur génération de cash. Ces valeurs présentent certes de bonnes caractéristiques financières mais traitent désormais à des niveaux de valorisations très élevés. De l'autre côté du spectre, on retrouve des valeurs cycliques de moindre qualité très faiblement valorisées totalement délaissées par les investisseurs, à contre-courant du marché. De même, les petites et moyennes capitalisations sont restées en retrait et ont continué de sous-performer.

Après une avance très substantielle des valeurs de croissances au T1 2024, la période a laissé place à un retour en grâce des valeurs cycliques sous-valorisées, dans le sillage de la remontée des cours du pétrole et des matières premières.



Les Marchés Taux

Au deuxième trimestre 2023, les banques centrales ont continué d'insister sur les pressions inflationnistes alors que l'inflation confirmait une tendance à la décélération. Ainsi, la BCE a monté ses taux pour un total cumulé de 75 bps malgré le ralentissement économique. De plus, La BCE a repris plus de 400 milliards d'euros de liquidités via les TLTRO. Aux Etats-Unis, l'imbroglio du relèvement du plafond de la dette a finalement trouvé une issue permettant au Trésor d'éviter un 'shutdown' de l'administration. La Fed a monté ses taux à deux reprises durant le trimestre tout en initiant le principe de pause entre les hausses. Aux Etats-Unis, alors que la hausse des prix demeurait malgré tout assez forte, la conséquente épargne accumulée par les ménages durant l'ère covid commençait à se tarir et les défauts sur les prêts automobiles, ainsi que sur les cartes de crédit se redressaient. En Chine, la reprise tant attendue n'a finalement pas eu lieu. Le Politburo s'est réuni en sommet pour étudier les pistes de relance alors que les firmes étrangères quittent le pays ou arrêtent d'y investir, le fruit du passage de 'mondialisation' à 'régionalisation'. Les PMI étaient dorénavant en dessous de 50 points dans l'industrie et les services semblaient en lente expansion alors que la consommation faiblissait. A l'aube de l'été, l'activité ainsi que la dynamique des prix flanchaient aussi bien en Asie qu'en Europe tandis que les Etats-Unis continuaient à faire cavalier seul.

Dans ce contexte, les taux longs en zone euro ont évolué dans un range étroit dans un environnement de faible volatilité. Le marché des obligations privées s'est bien tenu, les spreads de crédit étant globalement stables.

Durant le troisième trimestre 2023, la baisse de l'inflation s'est poursuivie mais cette dernière est restée à des niveaux trop éloignés des cibles des banques centrales, c'est-à-dire supérieure à 4% en Europe et à 3% aux Etats-Unis. Les banques centrales ont donc logiquement poursuivi leur cycle de hausse des taux. En Europe, la BCE a monté deux fois ses taux directeurs de 25 bps en juillet et en septembre pour fixer le taux de refinancement à 4,5%. Aux Etats-Unis, une hausse unique a eu lieu en juillet, de 25 bps pour les fixer à 5,5%. La FED a alors indiqué qu'elle devenait « data dependant » laissant augurer la fin de son cycle de hausse des taux. Durant l'été, dans un contexte d'inflation en baisse mais de façon modérée et de chiffres économiques résistants, en particulier aux Etats-Unis, les taux longs sont restés sous pression haussière. Le taux 10 ans américain a ainsi dépassé les 4,50% en septembre revenant ainsi à ses niveaux d'avant la crise des subprimes. En Europe, le taux 10 ans allemand est passé de 2,47% à 2,84%. Face à des conditions de financement plus restrictives, les actifs risqués ont souffert et les obligations privées sous-performé. La déception macroéconomique est à chercher du côté de la Chine dont le redémarrage est resté décevant pénalisé par la lourde chute de son marché immobilier.

Le dernier trimestre de 2023 a été marqué par une nette détente des conditions de financement. Si la croissance est restée solide aux Etats-Unis, l'économie européenne s'est contractée comme l'indiquait des PMI inférieurs à 50 que ce soit pour le secteur manufacturier ou les services. Dans le même temps, l'inflation s'inscrivait résolument à la baisse dans toute ses composantes : 3,1% aux Etats-Unis et 2,4% en Europe en novembre. Cela a permis aux banquiers centraux de tenir un discours plus optimiste lors de leur dernière réunion de l'année en décembre. Le combat contre cette dernière semblant remporté, le marché s'est focalisé sur les futures baisses de taux à venir en 2024 ce qui a entraîné une nette détente des conditions de financement. Sur ce point, les anticipations de baisse nous ont semblé exagérées. Les membres de la Fed tablaient sur trois baisses des taux en 2024 et le marché sur au moins six baisses. En Europe, bien que la BCE ait accéléré l'arrêt des achats d'obligations (PEPP), le marché anticipait également un « pivot » rapide de la politique monétaire. Les taux 10 ans allemand perdait plus de 80 bps et s'inscrivait à 2,02% fin décembre. Parallèlement, l'euphorie gagnait les actifs risqués avec un net resserrement des spreads de crédit et du spread de l'Italie contre Allemagne.

Le premier trimestre 2024 a donc été marqué par un recalage des anticipations de baisse des taux directeurs. Les anticipations de première baisse de taux ont été reléguées d'avril à juin, dans un contexte d'économie résiliente aux Etats-Unis, moins en Europe et d'une inflation restant bien au-delà de la cible des 2% dans les deux zones.

Dans un contexte de remontée des taux réels, nous anticipons une correction des actifs risqués. Malgré cela, le marché du crédit est resté solide. Le niveau attractif des taux en absolu explique certainement un tel attrait. Les spreads de crédit se sont inscrits en baisse passant, sur une maturité de 5 ans, de 80 bps à 70 bps. Il est en de même pour le spread italien qui passe de 170 bps contre Allemagne à moins de 140 bps.



Le Mot du Gérant

Sur l'ensemble de la période, les valeurs de rendement cycliques ou même défensives en retard de valorisation ont surperformé les valeurs de croissance. Le changement de tonalité de la Fed début novembre a entretenu des espoirs d'inflexion de la politique monétaire militant pour une baisse des taux a provoqué une forte détente des rendements obligatoires qui a redonné de la vigueur aux valeurs de croissance

Ce mouvement a aussi bénéficié à des valeurs de moindre qualité très endettées pour lesquelles des perspectives de baisse de taux sont des bonnes nouvelles.

Le fonds affiche une performance en dessous de son indice de référence malgré une bonne allocation sectorielle qui contrebalance une allocation sectorielle moins favorable et à un positionnement en faveur du rattrapage des valeurs moins détenues et des risques de déception plus limités

Le fonds souffert de son exposition aux valeurs de « croissance » qui ont moins bien performé à l'image des valeurs pharmaceutiques et en particulier les medtechs et les biotech ont quasiment toutes publié en dessous des attentes des profit warnings très significatifs parfois assortis de changement stratégique surprise mal accueilli par le marché chez Sanofi qui a fortement baissé

Alors que la sous-pondération des valeurs de luxe a été favorable, notre préférence pour Kering moins bien valorisé que Hermès ou LVMH s'est avérée être un mauvais choix. En effet, Kering chute de 37% sur la période alors même que Hermès sur lequel nous étions sous-pondéré progresse lui de 27%. La sous-pondération de LVMH confrontée à la normalisation de sa croissance post Covid a été très fructueuse

Les valeurs plus défensives de télécommunications (Orange) et de la consommation de base (Danone) parviennent à tirer leur épingle du jeu dans un contexte de marché euphorique illustré par des indices proches de leur record

A noter une performance très décevante des valeurs semiconducteurs STMicroelectronics et SOITEC qui évoluent à contre-courant de la tendance des valeurs technologiques européennes (ASML et SAP) portées par la thématique de l'intelligence artificielle toujours aussi prégnante. En cause, l'exposition des valeurs en portefeuille aux segments des biens de consommation (ordinateurs et smartphones et à l'industrie automobile (voiture électrique) dont la reprise met du temps à se matérialiser.

Au sein des secteurs plus cycliques nos plus fortes conviction Saint Gobain dans la construction ou encore SPIE dans les services aux entreprises affichent de très belles performances. A l'opposé, la pire contribution provient de la dégringolade de Alstom. Pour cause, le groupe qui prévoyait une génération de trésorerie (FCF) ' significativement positive ', a annoncé que celle-ci serait finalement négative de 500 à 750 millions d'euros pour l'exercice 2023-2024.



Autres informations

Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'OPC ne prend pas, simultanément, en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG).

La politique de la société de gestion en matière de critères ESG est disponible sur le site internet <https://www.sienna-gestion.com/informations-reglementaires>.

Politique de sélection et évaluation des intermédiaires Service d'aide à la décision d'investissement

En application de la Directive « Marchés d'Instruments Financiers » 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, modifiée par la directive (UE) 2016/1034 du 23 juin 2016 et révisant la directive dite « MIF » 2004/39/CE du 29 avril 2004, SIENNA GESTION a mis en place, dans le cadre de son obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de meilleure exécution.

Le principe de « meilleure exécution » prend la forme de meilleure sélection consistant à sélectionner pour chaque classe d'instruments les entités auprès desquelles les ordres sont transmis en vue de leur exécution.

Afin de répondre au mieux aux exigences de la directive MIF2, SIENNA GESTION a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société Exoé (établissement agréé par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement), et ce, en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE.

La sélection des contreparties d'exécution est réalisée par SIENNA GESTION, et résulte des critères et mesures réalisés par Exoé sur la liste des intermédiaires habilités par SIENNA GESTION. Les rapports issus des contrôles réguliers effectués par Exoé sont ensuite présentés à SIENNA GESTION et font l'objet de comités semestriels.

SIENNA GESTION a décidé de prendre directement à sa charge, à compter du début de l'exercice 2018, tous les frais imputables aux prestations de recherche, facturés par les intermédiaires habilités.

Calcul du risque global

Dans le cas où le fonds utiliserait des instruments financiers à terme, et ce, dans le respect de la stratégie d'investissement prévue dans sa documentation juridique, le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Informations sur les rémunérations

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, et plus particulièrement l'article 22, paragraphe 2 de la Directive 2011/61/UE, dite Directive AIMF, transposée dans le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'AMF, SIENNA GESTION agissant en tant que gestionnaire de Fonds d'Investissement alternatif (FIA) et d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), informe les investisseurs au sein des rapports annuels de chacun de ses FIA et OPCVM sur les rémunérations versées au cours de l'exercice 2023 :

- Effectif moyen de MHGA (désormais SIENNA GESTION) : 70,58 collaborateurs
- Rémunération annuelle brute fixe : 5 530 132,10 €
- Rémunération annuelle brute variable : 894 640,00 €
- Nombre de collaborateurs concernés par la rémunération variable : 29
- Rémunération annuelle brute et variable agréée des collaborateurs dits « preneurs de risques » : 2 153 129,13 €



En application de la Position AMF n°2013-11, SIENNA GESTION identifie des collaborateurs dits « preneurs de risques » auxquels s'applique une politique de rémunération formalisée. Par « preneur de risques », il convient d'entendre tout collaborateur dont les activités peuvent avoir une influence significative sur le profil de risque d'un ou de plusieurs fonds ou sur celui de la société de gestion. Les collaborateurs concernés représentent 16 personnes en 2022 : les gérants de portefeuille et leur hiérarchie directe, la Directrice des Opérations et le Directeur Risques et Conformité.

SIENNA GESTION a créé un comité de rémunération par décision de son Conseil d'Administration en date du 28 mars 2014. SIENNA GESTION est devenue une société à Directoire et Conseil de Surveillance en mars 2022. Le rôle principal du comité de rémunération est de donner des avis au Conseil de Surveillance préalablement à toute modification de la rémunération variable de SIENNA GESTION. Il accorde une attention particulière à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir que le système de rémunération prenne en compte de façon appropriée toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et que la politique de rémunération est compatible avec la stratégie économique, les valeurs et les intérêts de SIENNA GESTION et des fonds gérés et avec ceux des investisseurs dans ces fonds.

Les membres permanents du comité sont désignés par Conseil de Surveillance de SIENNA GESTION. Il s'agit exclusivement de membres du Conseil de Surveillance. Les membres du Conseil de Surveillance et du comité d'Audit et des Risques de SIENNA GESTION ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat. Le Comité se réunit au moins une fois par an sur saisie du Conseil de Surveillance ou du Président du Directoire de SIENNA GESTION de sa propre initiative.

Les performances des gérants de portefeuilles sont récompensées par l'octroi d'une rémunération variable à condition d'être ajustée au risque. La rémunération variable des gérants doit donc s'aligner sur le profil de risques des portefeuilles.

Les modalités de détermination de cette rémunération variable sont transmises par écrit sous la forme d'une note à tous les gérants après validation du Conseil de Surveillance et suite à l'avis du comité de rémunération. Ces modalités indiquent systématiquement :

- le pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération annuelle fixe,
- le pourcentage de rémunération dérivant de l'atteinte de performances quantitatives collectives et une répartition en % de la part collective et individuelle dans l'atteinte de ces performances, les formules cibles sont clairement matérialisées,
- le pourcentage de la rémunération dérivant de l'atteinte de performances qualitatives incluant notamment le respect de la réglementation, de la déontologie et de la politique de gestion de risques de SIENNA GESTION.

Conformément à la réglementation AMF, SIENNA GESTION s'assure du respect d'un équilibre prudent entre une situation financière saine et l'attribution, le versement et l'acquisition d'une rémunération variable.

Il en résulte que SIENNA GESTION veille à ce que sa situation financière ne soit pas affectée de façon préjudiciable par :

- la rémunération variable globale attribuée pour cette année,
- le montant de rémunération variable qui sera payé ou acquis au cours de l'année.

En cas de difficulté relative à la situation financière, le Conseil de Surveillance décide des impacts en termes de rémunération variable après avis du comité de rémunération.



Effet de levier

Le fonds n'étant pas investi dans des contrats dérivés, l'information relative à l'exposition calculée selon la méthode brute et la méthode de l'engagement est inférieure à 100% (art. 109 du Règlement délégué (UE) N°231/2013).

Règlementation SFTR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Gestion de la liquidité

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.

Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Informations sur la réglementation SFDR

« Le fonds adopte la classification article 6 du Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 (dit Règlement SFDR). La prise en compte du risque de durabilité tel que défini dans le Règlement précité, ainsi que des principales incidences négatives des décisions d'investissement de la Société de gestion sur les facteurs de durabilité (en matière d'environnement, de questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption) n'apparaissent pas adaptés au regard de l'objectif de gestion et du processus d'investissement du Fonds. En effet, le fonds ne vise pas un objectif d'investissement durable et sa stratégie d'investissement ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales au sens des articles 8 et 9 du règlement européen précité. »

Profil de risques : ajout du risque de durabilité

« Risque lié à l'investissement durable (risque de durabilité) : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du Fonds, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme. La prise en compte du risque de durabilité ne semble pas pertinente au regard de la stratégie d'investissement du fonds ».



Investissements durables

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental ».

Politique d'engagement actionnariat

En conformité avec l'article L. 533-22 du code monétaire et financier, le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les fonds qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables sur son site internet : Sienna-gestion.com.



Pourcentage OPC interne

Le pourcentage d'OPC internes détenus au 28/03/2024 est égal à 0 % de l'actif net.

Actif moyen

Actif net moyen

	Part A	Total
	36 120 682,89	36 120 682,89



ETATS FINANCIERS

SIENNA ACTIONS FRANCE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
SIENNA GESTION

18 rue de Courcelles
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 mars 2024

Aux porteurs de parts du FCP SIENNA ACTIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SIENNA ACTIONS FRANCE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 28 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 04 juillet 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

BILAN ACTIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	35 924 273,79	31 940 800,66
Actions et valeurs assimilées	35 924 151,48	31 913 849,63
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	35 924 151,48	31 913 849,63
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	122,31	17 801,03
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	122,31	17 801,03
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	9 150,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	9 150,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	34 420,36	54 751,55
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	34 420,36	54 751,55
COMPTES FINANCIERS	57 399,17	130 378,27
Liquidités	57 399,17	130 378,27
TOTAL DE L'ACTIF	36 016 093,32	32 125 930,48

BILAN PASSIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	35 191 986,03	30 771 344,34
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	324 715,15	874 759,06
Résultat de l'exercice (a,b)	455 230,28	426 465,15
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	35 971 931,46	32 072 568,55
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	9 150,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	9 150,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	9 150,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	44 161,86	44 211,93
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	44 161,86	44 211,93
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	36 016 093,32	32 125 930,48

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4 778,13	654,53
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 075 088,30	845 119,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 079 866,43	845 773,53
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	905,20	300,56
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	905,20	300,56
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 078 961,23	845 472,97
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	572 169,00	444 766,79
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	506 792,23	400 706,18
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-51 561,95	25 758,97
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	455 230,28	426 465,15

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés		Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière (*)	Actif net hors OPC SIENNA GESTION	1.6 % maximum l'an
2	Frais administratifs externes à la société de gestion		(incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon annuelle appliquée)
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Néant	Néant
	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Actif net	0.4 % TTC maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)	Néant	Néant
5	Commission de surperformance (**)	Actif net	La commission de surperformance représentera 20 % de la différence entre la performance de l'Actif net du Fonds et celle de son Indicateur de Référence le MSCI France Net Total Return EUR

(*) Depuis la révocation de l'option de TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1er du CGI.

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance de l'**Actif net du Fonds** (1) et celle de son **Indicateur de Référence** (2) appréciées sur une **Période de Référence** (3).

- (1) **L'Actif net du Fonds** correspond à la valorisation des actifs détenus par le Fonds selon les règles décrites dans le prospectus du Fonds et après prise en compte des frais courants.
- (2) **L'Indicateur de Référence** du Fonds correspond au **MSCI France Net Total Return EUR** (dividendes nets réinvestis). Les performances passées de l'Indicateur de Référence sont disponibles via le lien www.sienna-gestion.com.
- (3) **La Période de Référence** correspond à la période au cours de laquelle la performance de l'Actif net du Fonds est mesurée et comparée à celle de son Indicateur de Référence.
 Cette Période de Référence est d'une durée d'un an minimum, adossée à l'exercice comptable du Fonds clôturant le dernier jour de bourse du mois de mars.
 A compter de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2022, toute sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à son Indicateur de Référence constatée à la date de clôture d'un exercice devra être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Ainsi, la Période de Référence pourra être prolongée dans la limite de 5 ans.

A la clôture de l'exercice du Fonds :

- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est supérieure à celle de son Indicateur de Référence (après compensation d'éventuelles sous-performances passées)**, la commission de surperformance sera égale à 20 % de la différence entre ces deux valeurs.

Cette différence fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de chaque valeur liquidative du Fonds. En cas de sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à celle de son Indicateur de Référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée dans les mêmes proportions par une reprise sur provision. En cas de rachats, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Hormis les rachats, la commission de surperformance est payée à la société de gestion à la date de clôture de l'exercice du Fonds.

- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est égale à celle de son Indicateur de Référence**, la commission de surperformance sera nulle.
- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est inférieure à celle de son Indicateur de Référence**, la sous-performance de l'exercice concerné est reportée sur les exercices suivants jusqu'à ce qu'elle soit compensée, dans la limite de 5 ans.

La sous-performance d'un exercice, non rattrapée à l'issue d'une Période de Référence de 5 ans, sera abandonnée (non reportée sur l'exercice suivant).

Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de la même Période de Référence de 5 ans et qu'elle n'est pas rattrapée à l'issue de cette Période, une nouvelle Période de Référence de 5 ans maximum s'ouvrira à compter de la nouvelle année de sous-performance.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts SIENNA ACTIONS FRANCE	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	32 072 568,55	27 312 472,98
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	5 052 616,22	3 029 795,61
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 899 048,39	-1 425 786,92
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 153 075,23	1 289 143,99
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-851 289,14	-448 992,86
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	57 050,00	52 020,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 590,00	0,00
Frais de transactions	-27 151,53	-36 006,81
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 921 058,29	1 890 066,38
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	8 688 302,16	5 767 243,87
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-5 767 243,87	-3 877 177,49
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-9 150,00	9 150,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	9 150,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-9 150,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	506 792,23	400 706,18
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	35 971 931,46	32 072 568,55

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 399,17	0,16
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	57 399,17	0,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/03/2024
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	34 420,36
TOTAL DES CRÉANCES		34 420,36
DETTES		
	Frais de gestion fixe	43 281,64
	Frais de gestion variable	757,09
	Autres dettes	123,13
TOTAL DES DETTES		44 161,86
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-9 741,50

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	4 932	5 052 616,22
Parts rachetées durant l'exercice	-4 703	-4 899 048,39
Solde net des souscriptions/rachats	229	153 567,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	32 290	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/03/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	571 411,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	757,09
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/03/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/03/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			122,31
Instruments financiers à terme	FR0007081278	SIENNA MONETAIRE ISR A	122,31
Total des titres du groupe			122,31

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	455 230,28	426 465,15
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	455 230,28	426 465,15

	28/03/2024	31/03/2023
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	455 230,28	426 465,15
Total	455 230,28	426 465,15

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	324 715,15	874 759,06
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	324 715,15	874 759,06

	28/03/2024	31/03/2023
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	324 715,15	874 759,06
Total	324 715,15	874 759,06

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Actif net en EUR	18 564 579,89	28 501 667,31	27 312 472,98	32 072 568,55	35 971 931,46
Nombre de titres	31 202	34 119	30 165	32 061	32 290
Valeur liquidative unitaire	594,98	835,36	905,43	1 000,36	1 114,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	56,93	-21,80	76,43	27,28	10,05
Capitalisation unitaire sur résultat	15,63	2,83	29,41	13,30	14,09

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
ACCOR	EUR	13 608	589 226,40	1,64
AIR FRANCE KLM	EUR	15 000	154 890,00	0,43
AIR LIQUIDE	EUR	8 482	1 635 668,88	4,55
ALSTOM	EUR	17 689	249 945,57	0,70
ARKEMA	EUR	1 150	112 171,00	0,31
AXA	EUR	26 931	937 602,77	2,61
BIOMERIEUX	EUR	2 000	204 500,00	0,57
BNP PARIBAS	EUR	25 100	1 653 086,00	4,59
CAPGEMINI SE	EUR	2 650	565 245,00	1,57
CARREFOUR	EUR	26 118	414 623,25	1,15
CGG SA	EUR	301 821	121 271,68	0,33
CREDIT AGRICOLE	EUR	23 560	325 504,96	0,91
DANONE	EUR	8 259	494 631,51	1,38
DASSAULT AVIATION SA	EUR	1 000	204 000,00	0,56
DASSAULT SYST.	EUR	9 000	369 360,00	1,03
DERICHEBOURG	EUR	33 205	146 168,41	0,41
EIFFAGE	EUR	1 500	157 725,00	0,44
ELIS	EUR	21 751	458 076,06	1,27
ENGIE	EUR	37 692	584 602,92	1,63
ESSILORLUXOTTICA	EUR	5 287	1 108 683,90	3,08
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	12 257	172 272,14	0,48
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	1 600	221 600,00	0,61
GETLINK SE	EUR	11 398	179 860,44	0,50
HERMES INTERNATIONAL	EUR	416	984 256,00	2,73
ID LOGISTICS GROUP	EUR	676	238 966,00	0,66
IMERYS EX IMETAL	EUR	8 000	252 640,00	0,70
KERING	EUR	1 287	471 492,45	1,31
L'OREAL	EUR	2 973	1 304 106,45	3,62
LEGRAND SA	EUR	2 458	241 424,76	0,68
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	3 421	2 852 087,70	7,93
NRJ GROUP	EUR	20 000	157 200,00	0,44
ORANGE	EUR	53 611	583 716,57	1,62
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	3 834	387 425,70	1,08
RENAULT SA	EUR	6 000	280 770,00	0,79
SAFRAN SA	EUR	3 062	643 173,10	1,79
SAINT-GOBAIN	EUR	12 438	894 665,34	2,49
SANOFI	EUR	22 486	2 045 326,56	5,69
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	9 426	1 976 160,90	5,49
SEB	EUR	2 150	254 990,00	0,70
SOCIETE GENERALE SA	EUR	24 239	601 369,59	1,67
SOITEC SA	EUR	1 945	186 525,50	0,52
SPIE SA	EUR	13 056	454 609,92	1,26
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	14 000	327 740,00	0,91
TF1 - TELEVISION FRANCAISE 1 SA	EUR	22 000	186 340,00	0,52

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
THALES	EUR	3 000	474 150,00	1,32
TOTALENERGIES SE	EUR	46 514	2 952 243,58	8,21
TRIGANO SA	EUR	1 210	197 230,00	0,55
UBI SOFT ENTERTAINMENT	EUR	8 357	163 003,29	0,46
VALLOUREC	EUR	22 865	393 278,00	1,09
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	18 726	564 214,38	1,57
VINCI SA	EUR	7 848	932 028,48	2,59
VIVENDI	EUR	35 675	360 317,50	1,00
WORLDLINE SA	EUR	7 000	80 360,00	0,22
TOTAL FRANCE			32 502 527,66	90,36
LUXEMBOURG				
APERAM	EUR	4 898	143 462,42	0,39
TOTAL LUXEMBOURG			143 462,42	0,39
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	10 783	1 840 873,76	5,12
EURONEXT NV - W/I	EUR	1 900	167 580,00	0,47
STELLANTIS NV	EUR	26 679	702 324,68	1,95
TOTAL PAYS-BAS			2 710 778,44	7,54
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	14 213	567 382,96	1,58
TOTAL SUISSE			567 382,96	1,58
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			35 924 151,48	99,87
TOTAL Actions et valeurs assimilées			35 924 151,48	99,87
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
SIENNA MONETAIRE ISR A	EUR	1	122,31	0,00
TOTAL FRANCE			122,31	0,00
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			122,31	0,00
TOTAL Organismes de placement collectif			122,31	0,00
Créances			34 420,36	0,09
Dettes			-44 161,86	-0,12
Comptes financiers			57 399,17	0,16
Actif net			35 971 931,46	100,00

Parts SIENNA ACTIONS FRANCE	EUR	32 290	1 114,02
------------------------------------	------------	---------------	-----------------